



Le 31 mai 2022

## LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

La Municipalité de Saint-Ulric informe ses résidents de la levée de l'avis d'ébullition préventif de l'eau potable pour l'ensemble de son territoire. Rappelons que cet avis préventif d'ébullition était en vigueur depuis le 17 mai 2022 en raison de l'augmentation de la turbidité à l'eau brute. Il n'est donc dorénavant plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre grande collaboration.

Louise Coll, GMA  
Directrice générale  
Municipalité de Saint-Ulric  
128, Ave Ulric-Tessier  
Saint-Ulric Qc  
G0J 3H0  
Web : [www.st-ulric.ca](http://www.st-ulric.ca)  
Tel: 418-737-4341